

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST  
n° 01.081

L'An Deux Mille Un, le 29 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

22 JUIN 2001

**DATE D'AFFICHAGE**

22 JUIN 2001

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, CARRIE, Adjoints,

Mmes BARRAUD-DUCHERON, BRAULT, MM. BUJARD, CAU, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Melle ISENDICK, Mme JOLY, Melle LABEYRIE, M. MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, SIMONNET Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** : Mme LECOMTE représentée par Mme GEOFFROY  
M. COASSIN représenté par Melle ISENDICK  
Melle TURPIN représentée par M. BOURGEOIS

**ABSENTS-EXCUSES** : M. FAVRE

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 29  
Nombre de Votants : 32

Melle LABEYRIE a été élue Secrétaire de séance.

**OBJET** : Aménagement de la Rue des Thuyas

**VOTE** : UNANIMITE

Les Services Techniques de la Ville ont élaboré le projet d'Aménagement de la rue des Thuyas pour le tronçon situé entre l'avenue du Maine-Geoffroy et l'allée des Oeillets.

Les travaux ont pour objet :

La réalisation d'un réseau d'eaux pluviales ainsi que la construction d'un système drainant, les fourniture et pose de bordures et caniveaux, la construction complète de la chaussée revêtue en bi-couche bleu, ainsi que les trottoirs revêtus en bi-couche rose, la fourniture et pose de candélabres de hauteur 8 ml ainsi que la reconstruction de clôtures au nouvel alignement.

L'estimation globale des travaux se monte à 137 204,11 Euros TTC, soit 900 000 Francs TTC.

Un Avis d'appel public à la concurrence pour le lancement de l'Appel d'offres ouvert a été envoyé le 26 avril 2001. La date limite de remise des offres a été fixée le 5 juin 2001. La Commission d'ouverture des plis, lors de sa réunion du 21 juin 2001 a décidé de retenir, la proposition de l'entreprise ROUSSEAU-MAGNE pour un montant de 115 981,86 Euros TTC, soit 760 791,13 Francs TTC.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU le Dossier de Consultation d'Entreprises établi par les Services Techniques,
- VU l'avis de la Commission de Travaux du 19 avril 2001,
- VU le choix de la Commission d'ouverture des plis du 21 juin 2001,
- APRES en avoir délibéré,

#### **D E C I D E**

- d'approuver la procédure de consultation d'entreprises engagée par voie d'Appel d'offres ouvert pour l'aménagement de la rue des Thuyas entre l'avenue du Maine-Geoffroy et l'allée des Oeillets,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint agissant par délégation à conclure et signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation du marché à intervenir avec l'entreprise suivante ROUSSEAU-MAGNE pour un montant de 115 981,86 Euros TTC, soit 760 791,13 Francs TTC,
- d'imputer les dépenses correspondantes au titre du Budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 3 juillet 2001  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,**

*H. THOMAS*